

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

27/01/2022

AFFICHEE LE :

27/01/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 27

VOTANTS : 28

DATE D'AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

10 FEV. 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 2 février, à 19h30

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s'est réuni en visioconférence, conformément aux dispositions de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRESENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Fabienne KACZMAREK, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Christophe CURTAT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON.

ABSENTS : Claude REMUSON, Chantal HENRY.

PROCURATIONS : Claude REMUSON à Serge RICCI.

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

ADHÉSION A L'ASSOCIATION « COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE »

DELIBERATION N° DELIB-2022-014

RAPPORTEE PAR : Madame Emmanuelle LEPETIT

Créée par Sébastien BOUEILH, ancien rugbyman, l'association « Colosse aux pieds d'argile » est née de son histoire personnelle. Abusé sexuellement entre 12 et 16 ans par un proche de sa famille, le fondateur a décidé de se lancer dans la prévention contre les risques de pédocriminalité dans le milieu du sport.

L'association aborde la prévention aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement en milieu sportif, la formation des professionnels ainsi que l'accompagnement et l'aide aux victimes. En complément des actions de sensibilisation, des guides et des affiches à destination des jeunes et des éducateurs ont été créés par des professionnels du domaine de l'enfance que les collectivités adhérentes peuvent exploiter.

« Colosse aux pieds d'argile » est reconnue comme l'association de référence dans ce domaine, grâce notamment à son expertise du terrain.

En lien avec cette association, la ville proposera une sensibilisation aux violences sexuelles dans le monde du sport le samedi 5 mars 2022, à l'occasion de l'événement « Fair Play » organisé par la médiathèque Quai des Mondes. D'autres opérations pourraient être programmées au cours de l'année.

Compte tenu du soutien que peut apporter cette association, notamment sur les enjeux de prévention contre les risques de pédocriminalité dans le milieu du sport, il est proposé que la ville de Mondeville adhère à cette association pour l'année 2022, pour une cotisation annuelle de 50 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-29,

Après consultation de la Commission Sport, Evènementiel, Culture et Lecture publique du 20 janvier 2022,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** l'adhésion de la commune de Mondeville à l'association « Colosse aux pieds d'argile » ;
- **D'AUTORISER** le versement de la cotisation de 50 € pour l'année 2022,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à prendre tout acte se rapportant à la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	28	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT